

**SOUTIEN AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS**  
**DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ**

Appel de projets

**McMasterville, le jeudi 2 juillet 2020** – La MRC de La Vallée-du-Richelieu informe les organismes et les entreprises de son territoire que le comité de sélection de projets du Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds région et ruralité (FRR) de la Montérégie annonce officiellement un nouvel appel de projets. Pour l'année financière 2020-2021, un montant de 2 M\$ est réservé prioritairement aux organismes à but non lucratif (OBNL) ou coopératives ainsi qu'aux entreprises d'économie sociale, à l'exception des entreprises du secteur financier et des organismes de développement économique. Les projets provenant du réseau de l'éducation seront aussi acceptés.

Les organismes et entreprises admissibles peuvent déposer une demande d'aide financière pour le Volet 1 du FRR auprès de la Direction régionale de la Montérégie du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) au plus tard le 11 septembre 2020, en remplissant le [formulaire disponible sur le site Web](#).

Pour être admissibles, les projets doivent répondre aux priorités de la Montérégie, lesquelles se trouvent également au cœur de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 :

1. Faire de la Montérégie le chef de file du Québec en agriculture
2. Développer une identité rassembleuse par la culture
3. Créer la richesse par l'économie et l'innovation
4. Miser sur une main-d'œuvre compétente et sur la relève entrepreneuriale
5. Offrir à toutes les personnes les conditions d'obtention d'une meilleure qualité de vie
6. Protéger et mettre en valeur les ressources naturelles
7. Promouvoir et développer le tourisme
8. Contribuer à l'amélioration du transport comme axe névralgique et structurant de l'ensemble des secteurs d'activité en Montérégie

*« J'invite les organismes et entreprises admissibles à soumettre leurs projets. Connaissant l'esprit novateur, la créativité de ceux-ci, je suis convaincue du potentiel mobilisateur des projets. L'équipe de la MRC de La Vallée-du-Richelieu est disponible pour vous aider à compléter vos dossiers de demande d'aide financière ».*

- Madame Diane Lavoie, préfète de la MRC de La Vallée-du-Richelieu et mairesse de la Ville de Beloeil

*« Le comité de sélection du Volet 1 – Soutien au rayonnement régional du FRR de la Montérégie désire aider les organismes de la région qui, au cours des derniers mois, ont joué un rôle majeur auprès de notre population. Les montants disponibles pour le Volet 1 du FRR sont un outil extraordinaire pour stimuler le développement socioéconomique des communautés et de la région. Nous sommes prêts à recevoir les projets mobilisateurs des organisations de notre territoire qui participeront à cet appel de projets et qui sauront enrichir notre belle région ».*

- Monsieur Patrick Bousez, président de la Table de concertation régionale de la Montérégie, préfet de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges et maire de la Municipalité du Rivière-Beaudet

Rappelons que le Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds région et ruralité (FRR) qui est administré par le MAMH, favorise la mobilisation et la concertation régionales en vue d'appuyer la réalisation de projets ayant des retombées à l'échelle régionale. Les initiatives qui seront présentées devront notamment répondre aux particularités de la Montérégie et contribuer à l'occupation et à la vitalité du territoire. Elles seront choisies et priorisées par le comité régional de sélection de projets.

### **Liens connexes**

Pour en savoir plus sur le Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds région et ruralité (FRR) :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/fonds-et-programmes/fonds-regions-et-ruralite-frr/volet-1-soutien-au-rayonnement-des-regions/presentation/>

Pour en savoir davantage sur les critères d'admissibilité, pour déposer un projet ou pour communiquer avec la direction régionale du MAMH :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/fonds-et-programmes/fonds-regions-et-ruralite-frr/volet-1-soutien-au-rayonnement-des-regions/gestion-regionale/>

Pour consulter la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/ovt/strategie-gouvernementale/>

– 30 –

### **Source et renseignements :**

Ariane Levasseur, conseillère en communication

MRC de La Vallée-du-Richelieu

Tél. : 450 464-0339, poste 2120

Courriel : [alevasseur@mrcvr.ca](mailto:alevasseur@mrcvr.ca)